

AMENDMENT FORM

Suggestion for amendment of Article 1 :

By Pervenche Berès, Olivier Duhamel, Maria Berger, Jacques Floch, Anne Van Lancker, Luis Marinho :

Status : Member

Article 1: Etablissement de l'Union

1. Inspirée par la volonté des peuples et des Etats d'Europe de bâtir leur avenir commun, cette Constitution établit une Union [appelée...], au sein de laquelle les politiques des Etats membres sont coordonnées, et qui gère, sur le mode fédéral, certaines compétences communes.
2. L'Union respecte l'identité nationale de ses Etats membres.
3. L'Union est ouverte à tous les Etats européens dont les peuples partagent les mêmes valeurs, qui les respectent, et qui s'engagent à les promouvoir en commun.

Ajouter un 4e alinéa

4. *L'emblème de l'Union est le drapeau bleu azur avec douze étoiles dorées en cercle.
L'hymne européen est l'"Ode à la Joie".
La devise de l'Union est "Paix, Liberté, Egalité".
Le 9 mai est jour férié, fête de l'Europe.*
-

Explanation (if any) :